

Entreprendre, entre stress, difficultés et quête de succès : y a-t-il vraiment du bonheur à être entrepreneur ?

Entrepreneurship, between stress, difficulties and the pursuit of success: is there really happiness in being an entrepreneur?

Djomeni Davy Gaël ^{1*} 

¹ Affiliation professionnelle (Université de Douala, Centre d'Étude et de Recherches Africaines en Management et Entrepreneuriat (CERAME), Cameroon, djomenidavy.sosercon@gmail.com)

Date de soumission : 03 /09/ 2025

Acceptation : 07 /10/ 2025

Publication : 31 /12/ 2025

Résumé:

À travers cette étude qualitative basée sur des cas d'entrepreneurs camerounais, notre objectif est de ressortir les dimensions vécues du bonheur dans l'acte d'entreprendre et d'en apprécier les enjeux. Le bonheur vécu et perçu a un effet de levier sur la motivation et la performance de l'entrepreneur. In fine, les indicateurs tels que « *l'atteinte des objectifs planifiés* », « *la satisfaction de la clientèle* », « *la disponibilité de la main d'oeuvre en qualité et en quantité* », « *une vie sociale et familiale épanouies* » apparaissent comme des sources et vecteurs de bonheur chez l'entrepreneur.

Mots clés: bonheur, bien-être, entrepreneur, stress, échec entrepreneurial.

Abstract :

Through this qualitative study based on cases of Cameroonian entrepreneurs, our objective is to bring out the lived dimensions of happiness in the act of entrepreneurship and to appreciate the stakes. Experienced and perceived happiness has a leverage effect on the motivation and performance of the entrepreneur. Ultimately, indicators such as "achievement of planned objectives", "customer satisfaction", "availability of labor in quality and quantity", "a fulfilling social and family life" appear as sources and vectors of happiness for the entrepreneur.

Keywords: happiness, well-being, entrepreneur, stress, failure.

*Auteur correspondant. djomenidavy.sosercon@gmail.com

This is an open access article under the CC BY license [Creative Commons CC BY 4.0 license](https://creativecommons.org/licenses/by/4.0/)

1. Introduction

L'entrepreneuriat est théorisé dans de nombreux travaux comme étant une activité sociale et économique hautement difficile, incertaine, stressante et hautement risquée (Arshi et al, 2021 ; Bornard, Toutain et Verzat, 2018 ; Gasse, Akrikpan Kokou Dokou et Drapeau, 2015 ; Chabaud et Ngijol, 2005 ; Smida & Khelil, 2010). Cependant, entreprendre est une alternative forte de carrière professionnelle dans un contexte marqué par une crise rude et soutenue de l'emploi (Abdennadher, 2021 ; Kouraiche, 2018 ; Fayolle et Nakara, 2010). Entreprendre devient ainsi un phénomène populaire drainant des masses de personnes qui s'y engouffrent avec l'espoir de développer des entreprises viables et pérennes qui leur procureront notoriété et prospérité (Hermans, Vanderstraeten, Dejardin, Ramdani et Van Witteloostuijn, 2013). Il s'agit bien là du profil de l'entrepreneur ambitieux qui est théorisé par Hermans et al (2013) comme un entrepreneur qui s'engage dans le processus entrepreneurial dans le but d'atteindre des performances qui dépassent la simple survie de l'activité créée dans un environnement concurrentiel.

Mais toutefois, très peu d'entrepreneurs réussissent à réaliser les objectifs économiques, sociaux et organisationnels planifiés. De nombreuses études montrent que le taux d'échec entrepreneurial aussi bien en Afrique qu'en Occident demeure très élevé malgré les nombreux dispositifs d'accompagnement et de soutien à l'entrepreneuriat qui sont déployés au sein des États (Ibilla & Binkkour, 2022 ; Evou, 2020 ; Fowle, 2019 ; Bornard, Toutain et Verzat, 2018 ; Marie-Josée, 2018 ; Fouda Ongodo et al, 2016 ; De Hoe & Janssen, 2016 ; Smida & Khelil, 2010). L'entrepreneuriat apparaît de ce fait comme un parcours rude et tortueux qui entame et affecte moralement et psychologiquement l'entrepreneur tout le long du cycle de l'entreprise (Desmaison, 2019 ; Degeorge, 2017 ; Philippart, 2017). De même, l'échec entrepreneurial est aussi porteur d'enjeux et d'effets ou de stigmates sur le bien-être de l'entrepreneur en échec (Khelil et Khiari, 2013). Pour ces derniers auteurs, les leçons tirées des situations d'échec sont en effet susceptibles d'aider les entrepreneurs et leurs accompagnateurs à avoir une vision globale du phénomène, à prendre conscience des facteurs d'échec, à y réfléchir et, à concevoir des stratégies d'action préventives, curatives ou encore palliatives pour l'éviter.

De nombreux travaux se sont intéressés aux motivations qui amènent des personnes à s'engager dans une démarche entrepreneuriale (Bayad, El Fenne et Ferry, 2016 ; Gomez-Breysse, 2016 ; Khelil, Smida et Zouaoui). Du point de vue de Locke et Collins (2003) convoqués par Khelil, Smida et Zouaoui (2012), la motivation entrepreneuriale est l'un des éléments les plus importants influençant non seulement les caractéristiques de la nouvelle entreprise, mais également sa réussite. De nombreux autres travaux traitent du stress et des difficultés que rencontrent les entrepreneurs (Ibilla et Binkkour, 2022 ; Arshi et al, 2021 ; Saoussany et Asbayou, 2019 ; Lechat et Torrès, 2016 ; Jensen, 2012 ; Khelil, Smida et Zouaoui, 2012). Par contre, très peu de travaux ont lié les concepts d'entrepreneuriat et de bonheur dans une perspective théorique ou empirique.

Le taux élevé d'échec entrepreneurial est finalement un mobile pour se demander si entreprendre est aussi souvent un parcours empreint de bonheur et de satisfaction sociale et économique, malgré l'océan de difficultés et de défis à surmonter par l'entrepreneur au quotidien. Cet article interroge les possibilités de bonheur que les entrepreneurs captent et vivent dans leur aventure entrepreneuriale. Notre objectif est de ressortir les dimensions vécues du bonheur dans l'acte d'entreprendre et d'en apprécier les enjeux. L'étude mobilise une approche qualitative exploratoire basée sur des cas d'entrepreneurs basés au Cameroun. La section première passe en revue le concept de stress entrepreneurial et ensuite la notion de bonheur de l'entrepreneur. La deuxième section détaille notre méthodologie de recherche et les outils déployés. La dernière section présente et discute nos différents résultats.

2. Cadre théorique

L'entrepreneuriat est une activité risquée et incertaine (Bornard, Toutain et Verzat, 2018 ; Lechat et Torrès, 2016 ; Smida et Khelil, 2010) qui connaît de fortes mutations depuis quelques décennies. Aussi bien la mondialisation que les nouvelles exigences des parties prenantes en termes de qualités, de proximité, de rapidité et d'efficacité contribuent à intensifier la concurrence et donc à complexifier le parcours entrepreneurial. Dans ce contexte général, il apparaît également que les entrepreneurs se sentent souvent mal compris et mal considérés (Valéau, 2017).

2.1. Sous stress et difficultés : des réalités implacables en entrepreneuriat

L'entrepreneur est considéré comme étant le moteur de la croissance économique (Bao et Dou, 2021 ; Saoussany et Asbayou, 2019 ; Sajjad et al, 2019 ; De Hoe & Janssen, 2016 ; Tahir, 2016). À ce titre, il semble indiqué de s'intéresser à son bien-être social et professionnel. Il est par ailleurs démontré de nos jours que plus les difficultés rencontrées par ce dernier s'aggravent et plus la probabilité de la survenance de l'échec entrepreneurial augmente. C'est du moins le résultat auquel parviennent Ibilla et Binkkour (2022) dans le cadre de leurs travaux menés auprès de 45 entrepreneurs marocains.

L'échec dans la littérature managériale et économique renvoie très souvent à la défaillance économique (Khelil, Smida, Zouaoui, 2012) et financière de l'entreprise, le manque de rentabilité ou encore la rupture dans la continuité (Marie-Josée, 2018). Krauss (2016) à l'instar de nombreux autres auteurs propose d'aborder l'échec entrepreneurial à partir d'une combinaison de différentes variables plutôt que de le réduire à une seule – la faillite. De Hoe & Janssen, F. (2016) ont notamment travaillé sur la question de l'échec entrepreneurial en se focalisant sur une perspective positive de l'échec. En effet, ces auteurs suggèrent qu'un niveau de capital psychologique élevé joue un rôle modérateur dans la relation entre les conséquences négatives de l'échec et l'apprentissage à partir de l'échec. Ainsi, cet apprentissage et ce capital psychologique élevé aideraient l'entrepreneur ayant échoué à poursuivre sa carrière entrepreneuriale.

La prégnance de l'échec dans le champ de l'entrepreneuriat a amené Krauss (2016) à se demander finalement si les entrepreneurs ne sont pas condamnés à l'échec. Fowle (2019) informe à cet effet que pour la majorité des entrepreneurs, l'aventure se soldera par un échec et non par la liberté. Entreprendre s'érige au final comme un parcours incertain et jonché de stress, de dépression et de doute. La question du stress est une problématique aujourd'hui très explorée dans le champ de l'entrepreneuriat (Saoussany et Asbayou, 2019 ; Lechat et Torrès, 2016 ; Jensen, 2012).

Le stress est un concept générique qui revêt de nombreux sens et est très souvent employé dans les sphères professionnelles. Il existe une kyrielle de

définitions de cette notion. Elle désigne un état psychologique et physique qui émerge lorsque les ressources de l'individu ne sont pas suffisantes pour faire face aux exigences et aux pressions de la situation (Saoussany et Asbayou, 2019). Ces derniers auteurs ambitionnent de mettre en évidence les principaux facteurs du stress et ses incidences sur l'entrepreneur et l'entreprise créée. Selon eux, l'entrepreneur est au quotidien exposé à des incertitudes et des risques psychosociaux graves. Le stress entame notamment la santé et le bien-être de l'entrepreneur qui est la figure principale de l'entreprise dont il assume les conséquences et les résultats. On peut relever chez ces auteurs des sources de stress telles que la surcharge de travail, les conflits travail-famille et la pression de la responsabilité et l'ambiguïté des rôles qui est le manque d'informations claires et cohérentes concernant les actions requises dans une situation donnée, etc. Lechat et Torrès (2016) invitent à s'intéresser davantage à la santé du dirigeant d'entreprise, car de sa santé dépendent en grande partie la stabilité et la pérennité de sa petite entreprise. On peut lire chez Fowle (2019) citant une étude réalisée à l'Université de Californie que la moitié des répondants indiquaient avoir des problèmes de santé mentale.

Le stress apparaît comme un état omniprésent chez l'entrepreneur (Fowle, 2019) et de ce fait, l'épuisement professionnel en est l'une des conséquences les plus importantes. L'épuisement professionnel entraîne logiquement la baisse de la productivité et donc la baisse de la performance chez l'entrepreneur. Lechat et Torrès (2016) se proposent de disséquer les risques psychosociaux du dirigeant de PME et de ressortir les stressseurs liés à son activité. Leur étude menée auprès de 357 propriétaires dirigeants de PME a permis de ressortir une typologie de 30 stressseurs du dirigeant de PME. Nous avons entre autres le dépôt de bilan, le départ d'un associé, les problèmes de trésorerie, la baisse de l'activité commerciale, le mauvais résultat, la surcharge du travail du dirigeant, le conflit avec un fournisseur ou avec un client, les revendications du personnel, la pression fiscale, la pression de la concurrence... Ces stressseurs illustrent bien toute la complexité et le poids social et professionnel que revêt l'activité du dirigeant.

Dans la même veine, à travers leur étude longitudinale réalisée auprès de 300 entrepreneurs sur les marchés émergents en Inde, au Pakistan et aux Émirats Arabes Unis, Arshi et al (2021) ont analysé les stressseurs liés à l'entrepreneur et

ont circonscrit leurs effets de causalité sur le stress entrepreneurial perçu. Ces auteurs postulent que les entrepreneurs vivent des situations de stress quand leur perception de leur trajectoire entrepreneuriale s'avère contraire à leurs attentes ceci dû aux contraintes de ressources et de capacité. Aussi renseignent-ils que, ces contraintes liées à l'accessibilité des ressources compromettent en aval les capacités entrepreneurial d'innovation car le stress entame l'imagination humaine et les capacités créatives. In fine, à l'instar de De Hoe & Janssen (2016), ces auteurs introduisent la notion de capital psychologique comme élément modérateur pouvant permettre de limiter la perception du stress entrepreneurial de même que les effets négatifs du stress chez l'entrepreneur.

Jacquemin et Lesage (2016) dans leur article souhaitent mieux comprendre le parcours d'un entrepreneur, analysé comme un processus expérientiel, et de saisir les logiques d'action que l'entrepreneur met en oeuvre pour surmonter les périodes de doute auxquelles il est confronté. Ces auteurs nous renseignent qu'il est aujourd'hui démontré que l'entrepreneur expérimente d'intenses périodes d'émotions négatives telles que la peur (Welpé et al, 2012), l'incertitude (Bird, 1989; Stevenson, 1985), l'ambiguïté (Shane et al, 2003), la solitude (Boyd et Gumpert, 1983; Doern et Goss, 2014), une surcharge de travail et du stress (Ahmad et Salim, 2009; Akande, 1994; Buttner, 1992; Grant, 2011). Au regard de ce qui précède, on peut légitimement se demander aussi si l'entrepreneur connaît et expérimente souvent des moments de bonheur. De toute évidence, l'entrepreneur n'est pas un individu infailible. Bornard, Toutain et Verzat (2018) invitent de ce fait à dépasser le mythe de l'entrepreneur super héros. Toutefois, on peut lire chez Khelil, Smida et Zouaoui (2012) une position un peu plus nuancée, à savoir que, certains entrepreneurs mettent en avant leur motivation, détermination et volonté pour maintenir en vie leur affaire alors que d'autres éprouvent un état de désespoir, de doute, de stress et de démotivation qui les amènent à mettre fin à leur aventure entrepreneuriale (Valéau, 2006).

Tahir (2016) s'est penché sur la question du stress dans les PME. Le stress dans les entreprises concerne aussi bien les entrepreneurs que les salariés (Jensen, 2012). Toutefois, l'entrepreneur a un rôle de modération et de régulation important à jouer. Tahir (2016) présente les effets du stress sur la productivité au sein des PME en ces termes : « *We know that when stress goes up, work quality*

goes down - and absenteeism and conflicts between employees increase. If you want your employees doing their best work, you simply have to care about their stress levels ». Ceci invite les entrepreneurs à veiller et aussi à construire des outils internes visant à modérer et à limiter les incidences néfastes du stress au sein de leur organisation.

Fayolle et Nakara (2010) renseignaient que l'entrepreneuriat revêt une face cachée. En effet, bon nombre de candidats qui s'engagent dans une carrière entrepreneuriale ne mesurent pas toujours la portée et les enjeux liés au chemin qu'ils empruntent et les difficultés auxquelles ils seront confrontés. Ces auteurs dans leur article soutenaient la thèse que les mesures actuelles et passées destinées à encourager la création d'emploi et la création d'entreprise par des individus demandeurs d'emplois et/ou dans des situations difficiles contribuent très fortement au développement de formes d'entrepreneuriat contraint qui pourraient avoir des conséquences extrêmement préjudiciables pour les individus concernés et pour notre société dans son ensemble (Fayolle, 2010).

Si créer une entreprise du point de vue formel et de l'accès aux ressources s'avèrent aujourd'hui relativement facile au regard des mesures et politiques d'accompagnement et de facilitation promues par les États, pérenniser cette entreprise apparaît toutefois beaucoup plus compliqué. On peut donc à priori arguer au regard des développements de Fayolle et Nakara (2010), que l'entrepreneuriat de nécessité expose davantage les entrepreneurs au stress. Pour ces auteurs, les organisations mises en place par les entrepreneurs de nécessité sont très largement privées de ressources, sans véritable pouvoir de négociation et demeurent longtemps précaires, lorsqu'elles arrivent à survivre. En outre, l'entrepreneur de nécessité vit un parcours du combattant sous la pression du temps, dans des conditions matérielles et personnelles souvent très difficiles. Toutefois, comme le fait remarquer Krauss (2016), le phénomène d'échec frappe toutes les catégories d'entrepreneurs, des plus modestes aux plus ambitieux, des moins diplômés aux plus diplômés.

À l'instar de De Hoe & Janssen (2016) qui mobilisent le concept de capital psychologique comme élément modérateur dans la relation entre les conséquences négatives de l'échec entrepreneurial et l'apprentissage à partir de l'échec, Jensen (2012) quant à elle mobilise ce concept plutôt comme une clef de compréhension

du stress entrepreneurial. Selon cette auteure, le stress professionnel est une véritable épidémie qui entraîne des pertes évaluées en termes de milliards de dollars chaque année. Pour cette auteure toujours, le caractère risqué, incertain et la pression inhérente à l'acte de création d'une nouvelle entreprise fait de l'entrepreneur le candidat idéal au stress.

Pour mieux cerner la notion de stress relatif à l'activité de l'entrepreneur, Lerman, Munyon, et Carr (2018) proposent la « *stress events theory* (SET) » qui peut littéralement être traduit en « théorie de l'évènement stressant ». Cette théorie décrit le processus par lequel les individus interprètent les caractéristiques liés aux évènements pour ainsi déterminer les comportements d'adaptation. Cette théorie explique notamment que le processus entrepreneurial est parsemé par un certain nombre d'évènements qui façonnent la viabilité des nouvelles entreprises. Dans ce contexte, comme nous le font savoir ces auteurs, le bien-être de l'entrepreneur dépend de la façon dont il interprète et se débrouille face à ces évènements.

2.2 Entrepreneuriat et bonheur : mise en évidence des liens

Kato, Shoko et Wiklund (2011) indiquaient déjà quelques années plutôt que le bonheur et le bien-être sont d'importants conducteurs en entrepreneuriat et que les entrepreneurs agissent stratégiquement dans le sens de maximiser leur niveau de bonheur. L'acte d'entreprendre ou de créer une entreprise apparaît en soi comme étant une performance sociale, une source de satisfaction et de bien-être chez le créateur (Fowle, 2019). Notre revue de la littérature nous a permis de remarquer que très peu de recherches dans la littérature francophone semblent lier les notions d'entrepreneuriat et de bonheur et plus spécifiquement le bonheur de l'acteur entrepreneur.

Parlant du concept de bonheur, la littérature anglo-saxonne parle aussi bien de « well-being » que de « happiness ». Ainsi, nous utiliserons aussi bien la notion de bonheur que de bien-être pour désigner la même réalité. L'exploration de la littérature d'obédience anglo-saxonne s'est avérée très riche et fructueuse. Toutefois, dans cette littérature, la quasi-totalité des travaux qui lient nos deux concepts (entrepreneur/entrepreneuriat et bonheur) se situent dans une perspective macroéconomique visant à montrer la contribution de l'entrepreneuriat à la promotion du bonheur dans un territoire donné. Très peu de travaux interrogent ou

analysent le bonheur de l'entrepreneur de même que très peu de théories et modèles explicitent le phénomène du bonheur en rapport avec l'entrepreneur.

La notion de bonheur trouve toute sa pertinence au sein de la grande problématique de l'entrepreneuriat, car étant porteur d'enjeux divers à la fois pour l'entrepreneur et sa vision de même que pour la société. Ainsi, Audretsch et Belitski (2015) montrent par exemple qu'un taux d'activité entrepreneurial (TAE) élevé contribue au bonheur au sein des villes. Le bonheur est une notion plurielle, subjective, étudié dans des champs de connaissance variés tels que la philosophie, la psychologie, la politique et même les neurosciences (Mahadea, 2014). Du point de vue de ce dernier auteur, les chercheurs en sciences sociales considèrent des facteurs tels que l'amitié, les relations sociales et familiales comme des facteurs influençant le bonheur.

Veenhoven (1993) convoqué par Mahadea (2014), définissait le bonheur « *as the degree to which an individual judges the overall quality of his or her life as being favourable. Viewed* ». Cette définition soulève le caractère subjectif du bonheur qui dépendrait plus des perceptions et des ressentis propres à l'individu. Autrement dit, la notion de bonheur peut revêtir des significations différentes en fonction des personnes (Sajjad et al, 2019). En outre, quel que soit le champ considéré, le bonheur fait appel à des variables telles que le bien-être, la satisfaction et le plaisir. Ainsi, Sajjad et al (2019) postulent que: « *Happiness is not being the rich nor having the material goods. It can be associated with finding the meaning in your work, goal attainment, pride in your life or work and feeling good on day to day basis (Parks, 2017; Veenhoven, 2009)* ».

Mahadea (2014) voit un lien entre le niveau de revenu et le bonheur. Ainsi renseigne-t-il qu'un revenu élevé augmente le bonheur des pauvres en leur permettant d'accéder aux besoins primaires de même qu'on peut observer que les individus dans les pays développés sont plus heureux que ceux des pays pauvres. Dans la même veine, on peut lire chez Tahir (2016) que : « *...all the developed economies are developed because of their enterprises and businesses because Entrepreneurship gives revenue to the country in the shape of taxes, earns foreign exchange for the country, serves the country with employment and increases the living standards of the people* ».

Très peu de recherche se sont intéressées au bonheur de l'entrepreneur et très peu de travaux montrent que les entrepreneurs tendent à être heureux et satisfaits de leur vie (Sajjad et al, 2019). Ces derniers auteurs figurent parmi les rares à avoir lié les concepts de bonheur et d'entrepreneur. Ils montrent notamment dans leurs travaux que les entrepreneurs tirent un niveau de bonheur et de satisfaction plus élevé de leur travail comparativement aux businessmen et aux salariés. Selon eux, cela s'explique par l'aptitude des entrepreneurs à explorer les opportunités cachées ou encore l'environnement compétitif. Cela renvoie clairement à l'effectuation, notamment l'approche dite pragmatique et pragmatiste développée par Sarasvathy et Germain (2011). Ces derniers auteurs dans leur article renseignent que la théorie de l'effectuation prend pour prémisse un avenir non prédictible et envisage l'entrepreneuriat comme exercice de transformation des moyens dans l'élaboration des fins. Aussi, selon eux, les objectifs de l'entrepreneur émergent au fur et à mesure de l'avancée du projet entrepreneurial en fonction de l'aspiration et des connaissances du fondateur, des rencontres et réseaux mobilisés et de diverses contingences.

Sherman, Randall & Kauanui (2015) se sont eux aussi intéressés au bien-être de l'entrepreneur. A travers leur enquête réalisée auprès de 191 entrepreneurs en Floride et en Californie, ces derniers auteurs parviennent au résultat selon lequel les entrepreneurs qui travaillent dans les organisations productives et qui obtiennent un épanouissement spirituel du fait d'avoir un travail qui donne un sens et un but à leur vie en tirent un grand sentiment de bien-être. Bao et Dou (2021) montrent quant à eux que le bien-être de l'entrepreneur a un rôle important dans le sillage de la réalisation de ses objectifs et la performance de son entreprise. Selon eux par exemple, la cohésion du vécu familial joue un rôle important sur l'état mental de l'entrepreneur.

Les changements observés dans l'environnement international ces dernières décennies corrélés aux progrès technologiques et les évolutions sociétales conduisent à une évolution des profils et des comportements entrepreneuriaux (Krauss, 2016 ; Gomez-Breysse, 2016). C'est ainsi qu'a émergé dans la littérature un nouveau type d'entrepreneur qualifié de « *lifestyle* » (Gomez-Breysse, 2016). Selon cette dernière chercheuse, l'entrepreneur « *lifestyle* » est défini comme un individu motivé en premier lieu par une stratégie

de vie (combinaison projet de vie et projet professionnel), préoccupé davantage par l'accomplissement de soi et les conséquences de son activité professionnelle à la fois sur le plan social, familial et environnemental (Komppula, 2004 ; Maritz et Beaver, 2006) que par le gain économique. En outre, selon cette auteure, ce n'est ni un entrepreneur par nécessité ni un rentier qui travaille pour occuper son temps libre, il a une autre vision de l'action d'entreprendre ancrée dans des valeurs sociales (Nakara et Fayolle, 2012 ; Badulescu et Badulescu, 2014). Ainsi pour ce type d'entrepreneur, la satisfaction entrepreneuriale seraient d'avoir réalisé ces idéaux ayant trait à l'épanouissement personnel. On peut également relever cette approche du succès de l'entrepreneur au-delà de la santé financière chez Sherman, Randall et Kauanui (2015).

Contrairement à de nombreux travaux qui se sont intéressés aux motivations qui poussent les individus à entreprendre, Valéau (2017) s'est quant à lui intéressé aux motivations qui poussent ceux qui ont démarré une carrière entrepreneuriale à poursuivre dans ce métier. Certains auteurs antérieurs ont fait des développements sur le concept d'entrepreneur persistant. On peut ainsi lire chez Lagarde (2006) à ce sujet que « *le véritable entrepreneur est au contraire un créateur persistant durant toute sa carrière, dans le sens où il impulse en permanence une organisation entrepreneuriale (Verstraete, 2002). Il quête sans cesse de nouvelles solutions pour améliorer la marche de l'entreprise (Labourdet, 1992). Il prospecte (Miles et Snow, 1978), en cherchant constamment des opportunités commerciales...* ».

Derrière chaque création d'entreprise en effet, aussi bien les pouvoirs publics que l'entrepreneur envisagent performance et pérennité (Fowle, 2019). Nous avons plus haut montré les effets psychosociaux de la défaillance d'entreprise sur les entrepreneurs et la société. Du point de vue de Valéau (2017) donc, en ces temps de crise, la persévérance dans le métier d'entrepreneur constitue un enjeu crucial pour conserver la population active engagée dans l'entrepreneuriat. Pour ce faire, l'entrepreneur doit pouvoir trouver dans l'exercice de son métier des points de satisfaction et d'épanouissement personnel qui le pousse au quotidien à persister dans l'aventure.

3. Méthodologie

3.1 Approches et outils méthodologiques

La recherche sur le bonheur et le bien-être de l'entrepreneur est un champ encore grandement inexploré. De ce point de vue, le choix d'une recherche de type qualitatif et exploratoire nous a semblé bien indiqué. À ce propos, des auteurs soutiennent justement que cette méthode est appropriée et indiquée dans le champ de l'entrepreneuriat et pour l'étude des phénomènes nouveaux (Arasti, 2008). Une telle approche nous permettra de mieux appréhender notre sujet dont l'objet est de ressortir les dimensions vécues du bonheur dans l'acte d'entreprendre et d'en apprécier les enjeux. Yin (1994) prescrit à cet effet de procéder par la méthode d'étude de cas multiples. L'avantage selon cet auteur quelques années plutard (Yin, 2014) est que, l'étude de cas est la mieux appropriée dans les études en profondeur des phénomènes de même qu'elle permet de comprendre davantage les phénomènes dans la mesure où le chercheur ne dispose que de peu d'éléments sur la réalité du phénomène à étudier.

La présente étude repose sur des données issues d'entretiens réalisés individuellement auprès de quatre entrepreneurs. La collecte de données s'est faite par le biais d'entretiens semi-directifs d'une durée moyenne d'une heure et quarante-cinq minutes par répondant sur la période d'octobre 2022. Le guide d'entretien est construit autour de notre objet et sur la base de la revue de littérature (Baumard et Ibert, 2003). Le guide comportait trois parties notamment : les motivations entrepreneuriales des répondants, leur perception du bonheur et des facteurs du bonheur dans l'exercice de leur métier et enfin leur perception du stress, des difficultés rencontrées et l'incidence de ceux-ci (stress et difficultés) sur leur bien-être. Les données recueillies ont fait l'objet d'une retranscription préalable. Par la suite, nous avons observé la démarche préconisée par Blanc, Drucker-Godard et Ehlinger (2014) qui consiste en un codage en unités d'analyse (mots, phrase, thème). Ensuite, nous avons opéré un traitement manuel et fait une analyse de contenu thématique permettant de comprendre les acteurs dans leur contexte (McKeever et al, 2015). Il convient à présent de présenter les différents cas.

3.2 Présentation des cas

Cas 1 : « Ura Farms » est une entreprise agricole basée dans le Sud du Cameroun, non loin de Kribi et spécialisée dans la culture de plantain. L'entreprise existe depuis quatre ans et la principale motivation du promoteur était de « *s'en sortir*

financièrement ». Aujourd'hui, cet entrepreneur assume avec fierté sa filiation à l'entrepreneuriat. Toutefois, il soutient que la combinaison entre une carrière entrepreneuriale et une carrière salariale est idéale quand l'entrepreneur est encore à ses débuts et que son business model ne génère pas un revenu suffisant pour se prendre en charge socialement. Ainsi pour cet entrepreneur-salarié, le salariat offre une certaine marge de garantie et de sécurité de revenu dans un contexte où le revenu entrepreneurial n'est pas certain. Pour la suite de l'analyse nous appellerons cet entrepreneur E1.

Cas 2 : « La Citadine » est une entreprise de transformation agroalimentaire, notamment la transformation des produits séchés en produits pour poisson chaude. L'entreprise a été lancée depuis 2015 et compte aujourd'hui deux employés permanents et un temporaire. Toutefois, cet entrepreneur indique avoir débuté ses premières expériences entrepreneuriales dès 2006 avec une exploitation agricole de banane plantain associée au piment et plutard il lancera une unité d'élevage des cailles en 2009. Pour cet entrepreneur son choix pour une carrière entrepreneuriale est dû aux crises économiques des années 90, avec le chômage, période durant laquelle il a vu ses aînés bardés de diplômes ne pas pouvoir s'insérer facilement dans le monde de l'emploi. Il indique aussi avoir été par l'American live style avec ses hommes d'affaires puissants et prospères. Le profil de cet entrepreneur et le nombre d'années passé en entrepreneuriat nous permet à priori de dire qu'il s'agit du profil de l'entrepreneur persistant. Toutefois, cet entrepreneur indique que s'il avait la possibilité de tout recommencer, il opterait toujours pour une carrière entrepreneuriale mais s'orienterait plutôt dans le secteur du commerce qui pour lui engage moins d'investissements et de contraintes. Cet entrepreneur sera appelé E2.

Cas 3 : L'entreprise E3 est l'entreprise « Punch », une start-up agricole de près de 4 ans spécialisée dans la production des ananas commercialisés localement et à l'exportation. Toutefois le dirigeant totalise plus de huit ans de pratique entrepreneuriale. L'entreprise totalise aujourd'hui une quinzaine d'employés et la principale fierté de son dirigeant est le fait de participer à la création de la richesse nationale. Ses motivations pour l'entrepreneuriat viennent du fait d'avoir grandi dans un environnement avec des parents entrepreneurs et aussi du fait d'avoir été

formé en entrepreneuriat. De son point de vue donc, l'entrepreneuriat est un rêve qu'il nourrissait depuis la période scolaire et qui a fini par se réaliser.

Cas 4 : « Genius Group » est spécialisée dans le placement du personnel enseignant à domicile. L'entreprise a développé d'autres pôles de compétences et de services tels que « Root Sarl » spécialisé dans le développement des logiciels et des systèmes de gestion informatique. L'entreprise officie donc globalement dans les secteurs de l'éducation et de l'informatique. L'entreprise mère existe depuis 8 ans et emploie environ 34 employés. Cet entrepreneur attribue sa présence en entrepreneuriat à la passion et à un appel divin et déclare que même s'il fallait repartir de zéro il privilégierait toujours une carrière entrepreneuriale car il ne peut pas faire autre chose que ça. Ainsi, sa fierté d'être entrepreneur tient du fait pour lui de faire ce qu'il aime et d'être autonome.

4. Résultats

4.1 Perception du bonheur, facteurs du bonheur et implications entrepreneuriales

Bien que le bonheur et le bien-être soient des notions subjectives, il semble avoir une certaine vision convergente chez certains de nos répondants pour qui le bonheur chez l'entrepreneur est étroitement et premièrement lié à l'atteinte des objectifs (E1, E3, E4). Ainsi pour E1, « *les bonnes récoltes* » et « *la disponibilité du moyen de transport* » pour rapidement acheminer la production sur le marché apparaissent comme des instants de bonheur dans son métier. Chez E3 le bonheur émane de « *la réussite des projets mis en place* » même si pour lui le bonheur est relatif car « *on peut être heureux avec 10000 FCFA et aussi être malheureux avec 10000 FCFA* ». E4 pour sa part affirme que « *le bonheur c'est de découvrir sa raison de vie, de faire ce pourquoi on est destiné et d'être épanoui dans ce qu'on fait* ». Pour ce dirigeant, le bonheur apparaît chez lui quand ses produits marchent et qu'il parvient à vendre ses services et satisfaire les attentes de ses employés. Aussi pour ce dernier, « *les moments de bonheur interviennent quand le client est satisfait et quand le public reçoit bien mes produits* ».

Chez E2 par contre, le bonheur est relatif à la satisfaction des besoins de son entourage et de sa clientèle et pas forcément lié à l'atteinte des objectifs économiques. Ainsi pour ce dernier, les moments d'échanges avec la clientèle

apparaissent comme des moments privilégiés et pleins de signification pour lui s'il réussit en plus à convaincre le client ou le prospect. Chez E4 on peut lire que le client est le premier facteur du bonheur de l'entrepreneur. Ce dirigeant affirme notamment que, *« quand le client est satisfait je suis satisfait »*. Deuxièmement il y a le personnel, *« quand ils sont satisfaits je suis satisfait, quand leur salaire passe à temps et quand ils ont des problèmes ils peuvent prendre des avances sur salaire »*. Et enfin il y a les investisseurs et la famille. La famille apparaît également comme un stimulant fort du bonheur personnel pouvant avoir un effet bénéfique dans les affaires. Pour E1, *« avoir une femme et des enfants à vos côtés qui vous soutiennent et vous respectent c'est épanouissant, ça pousse à avancer et à se dépasser »*. On peut également lire chez E3 que *« Tous ceux qui sont autour de nous concourent à notre bonheur, que ce soit dans le cadre familial ou professionnel... Si au niveau de la famille ça ne marche pas, il serait très difficile d'être posé dans ses activités professionnelles »*. E4 postule pour sa part que *« qu'une maison épanouie est une source d'énergie positive où l'entrepreneur puise la force nécessaire pour ses activités »*.

Les résultats révèlent qu'un sentiment de bonheur vécu a un effet de levier fortement bénéfique. Pour E1, *« Quand je me sens heureux je travaille davantage sans compter les heures et cela produit de très bons résultats »*. Pour E3 *« une sensation de bonheur et de bien-être concourt à la paix intérieure et quand on a la paix intérieur, on peut réfléchir paisiblement et c'est de là que naissent d'autres idées exploitables »*. Chez E4 *« le sentiment de bonheur a un effet très positif. Ça te pousse à essayer des choses nouvelles et des projets encore plus fous. Ça te met en confiance, ça flatte ton égo et pousse à se projeter sur de nouveaux challenges »*. Ainsi pour ce dernier, *« le fait d'être heureux a un effet sur la performance car quand on est heureux, on a une certaine stabilité émotionnelle et on est chargé d'énergie positive qui booste notre productivité »*.

Le bonheur dans les affaires apparaît comme un construit social et professionnel visant l'atteinte d'un objectif ou d'un idéal. Ainsi, les entrepreneurs sont les premiers garants de l'aménagement des conditions de leur bonheur. Selon E1, *« pour créer les conditions de mon bonheur je n'hésite pas à investir. Par exemple nous dépensons pour faire des pépinières et je sais que à la fin les retombées seront énormes »*. Pour E4, *« pour aménager les conditions de mon*

bonheur dans l'exercice de mon activité, j'anticipe sur les problèmes et les aléas, je m'arrange à satisfaire les clients et à payer mon personnel à temps...» Aussi, le soutien et l'implication de l'environnement immédiat sont des leviers et des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs organisationnels. Pour E1, « ma mère m'assiste en cas d'absence et pour la vente de mes produits ; aussi la disponibilité de la main œuvre proche de la plantation est un facteur d'efficience et d'efficacité ».

4.2 Stress et gestion du stress par les entrepreneurs

Difficultés et stress sont des réalités incontournables de la dynamique entrepreneuriale comme nous l'avons montré dans la première partie de notre réflexion. Le stress est un état psychologique tout d'abord ressenti par l'acteur et qui peut lui être préjudiciable dans le sillage de la continuité de son activité. Certains entrepreneurs au fort des challenges qu'ils vivent, ressentent souvent l'envie d'abandonner ou regrettent d'avoir fait le choix d'une carrière entrepreneuriale. On peut lire chez E1 que *« oui, à plusieurs moments on ressent l'envie de tout abandonner. Par exemple, j'ai subi un feu de champ en 2020, tout avait brûlé et j'ai dû limoger mon employé. Pour rebondir, j'ai dû recommencer à zéro, chance que je n'ai pas eu à racheter les rejets de plantain, j'ai pu sauver des rejets et replanter et après un an, j'avais renouvelé le champ »*. E2 affirme en ce qui le concerne que *« parfois on a envie d'abandonner quand on ploie sous des difficultés et qu'on voit nos amis qui sont salariés s'épanouir et se développer sur le plan social »*. E3 renseigne quant à lui que *« très souvent on a envie d'abandonner, mais on finit par se dire : abandonner pour faire quoi ? Car toute activité a son lot de stress et il faut juste trouver des solutions et avancer »*. E4 affirme également ressentir très souvent l'envie de tout abandonner. Pour ce dernier, *« quand à la fin du mois la trésorerie est insuffisante pour gérer les charges, que la banque attend ses mensualités et que les clients tardent à payer, cette situation est hautement stressante »*.

Pour ces entrepreneurs les stresseurs sont nombreux. Chez E1 ils sont liés *« aux objectifs non atteints, aux dépenses dépassant les prévisions, aux faibles revenus relativement aux prévisions, à la qualité de la main œuvre, etc »*. Pour E4, *« les dettes, la pression liée au travail et à la famille et le fait d'être incompris dans son environnement sont ses principaux stresseurs »*. Si E3 et E4 avouent être

dans un état de stress permanent, ils affirment toutefois être des entrepreneurs heureux. En effet, malgré toutes les difficultés rencontrées, la totalité des entrepreneurs interrogés affirme être des entrepreneurs heureux. Ceci peut s'expliquer par le fait pour eux de faire ce qu'ils aiment et d'y tirer une certaine satisfaction et un certain épanouissement qui les poussent à persister et à résister au fil des années. Cela peut également s'expliquer par leur croyance matérialisée par la ferme conviction que dans un avenir plus ou moins long leur entreprise connaîtra une forte prospérité. Ainsi pour E4, « *on ne peut véritablement être malheureux en entrepreneuriat que si on y est par suivisme ou par contrainte* ».

L'entrepreneur doit être conscient de ce qu'il peut vivre des situations de stress réel et que le reconnaître n'est aucunement une faiblesse. C'est le cas par exemple d'E2 qui voit les situations de stress comme des challenges courants et non pas comme des situations d'alerte nécessitant une attention particulière et une prise en charge. Pour E4 l'une des qualités premières pour tout entrepreneur c'est d'avoir « *une bonne tolérance au stress et un fort coefficient d'adversité* ». C'est justement en reconnaissant l'existence des stressseurs et du stress qu'on peut soit se prémunir, soit, aller vers des thérapies réparatrices. Pour E1, « *On gère le stress en prenant des pauses et des congés quand ça devient difficile et que ça n'avance pas. On se focalise sur le salariat avant de relancer les affaires plutard...* ». En effet, le salariat apparaît chez cet entrepreneur partiel comme une variable lui permettant de maintenir un certain équilibre social et aussi comme une variable réparatrice des effets néfastes de l'entrepreneuriat. E3 révèle quant à lui qu'il gère le stress via la méditation notamment par le biais de la prière et qu'il fait aussi souvent beaucoup de sport pour relâcher la pression. E4 cite respectivement « *le sport, la lecture, les tutoriels des succès story, etc* » comme étant des thérapies qu'il applique. On peut ainsi observer qu'il n'y a pas de réponses ou d'approches standard pour faire face au stress. Chaque entrepreneur y va selon sa réalité, selon ses moyens et selon l'efficacité escomptée de la stratégie qu'il déploie.

5. Conclusion

En définitive, cet article tente d'interroger le bonheur de l'entrepreneur. Autrement, à travers cette étude, nous mettons en évidence les facteurs qui concourent à rendre l'entrepreneur heureux alors qu'il mène ou exerce son activité. Notre revue de la littérature nous a permis de relever que très peu de travaux

s'intéressaient à cette thématique alors même que le bien-être et la santé de l'entrepreneur sont des conditions sine qua none de la dynamisation et de la pérennité de l'écosystème entrepreneurial. Nous avons toutefois mis en exergue une littérature liant les concepts de bonheur et entrepreneur/entrepreneuriat de même qu'une littérature sur le stress entrepreneurial. Notre méthodologie qualitative de type exploratoire basée sur quatre cas d'entrepreneurs exerçant au Cameroun nous a permis de montrer que des indicateurs tels que « *l'atteinte des objectifs planifiés* », « *la satisfaction de la clientèle* », « *la disponibilité de la main d'œuvre en qualité en en quantité* », « *une vie sociale et familiale épanouies* », etc, apparaissent comme des sources et vecteurs du bonheur chez l'entrepreneur. Aussi malgré les nombreuses et intarissables difficultés rencontrées par les entrepreneurs, ces derniers tendent à être heureux d'être entrepreneur et tirent une certaine fierté et satisfaction de ce fait.

Les implications de cette recherche sont nombreuses. Sur le plan théorique, ce travail enrichi la littérature en suggérant une approche et une lecture différente de la thématique du bonheur associée à l'entrepreneur. Du point de vue managérial et au vu des enjeux liés à l'entrepreneuriat et à l'entrepreneur, ce travail invite à s'intéresser davantage à la santé et au bien-être de l'entrepreneur, invite les entrepreneurs à mieux s'intéresser à leur état de stress et aux facteurs qui contribuent à les stresser. L'article suggère quelques pistes à explorer pour limiter et prévenir les situations de stress.

Les limites de notre investigation sont premièrement la faible capacité de généralisation de nos résultats. Aussi, si on considère que les risques qu'encourent les entrepreneurs ne sont pas les mêmes suivant les secteurs, les zones géographiques et leurs profils (Krauss, 2016), il convient alors de dire qu'il aurait été plus intéressant de travailler sur un échantillon plus diversifié. Ainsi, les futurs travaux traitant de cette problématique pourraient tenter dans une perspective comparative de catégoriser les secteurs d'activité à fort potentiel de stress et à fort potentiel de bonheur aussi.

6. Références bibliographiques

Abdennadher, S. (2021). L'accompagnement vers la qualité : une source d'inspiration pour les entrepreneurs en phase de pré-crédation. *Revue Économie et institutions*, Vol 29, pp. 1-26

- Arasti, Z. (2008). L'entrepreneuriat Féminin en Iran : les structures socioculturelles. *Revue Libanaise de gestion et d'économie*, 1(1), 1-29.
- Arshi, T., Kamal, Q., Burns, P., Tewari, V. et Rao, V. (2021). Examining Perceived Entrepreneurial Stress: A Causal Interpretation through Cross-Lagged Panel Study. *Journal of Open Innovation*, pp. 1-17
- Audretsch, D. B. et Belitski, M. (2015). Subjective Well-Being Entrepreneurship Relationship across Major European Cities. *Henley Centre for Entrepreneurship, Discussion paper*, pp. 1-39
- Bao, J. et Dou, J. (2021). The Formation of Subsequent Entrepreneurial Intention: Happiness Matters. *Sustainability*, 13, 12323, pp. 1-19
- Baumard, P. et Ibert, J. (2003). Quelles approches avec quelles données ? In R-A. Thierart (dir), *Méthodes de recherche en management*. (4e éd., pp. 82-103). Paris, France, Dunod.
- Bayad, M., El Fenne, A. et Ferry, A. (2016). Porteurs de projet en recherche d'un nouvel emploi et entrepreneuriat : sortir de la dichotomie opportunité/nécessité. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2016/3-4, Vol. 15, 205 à 229
- Blanc, A., Drucker-Godard, C. et Ehlinger, S. (2014). Exploitation des données textuelles. In R.A. Thiérart et al. *Méthodologie de la recherche en science de gestion* (p. 551- 562). Paris, Dunod
- Bornard, F. Toutain, O. et Verzat, C. (2018). Dépasser le mythe de l'entrepreneur super héros. *Entreprendre & Innover*, 2018/4 n° 39, pp. 5-9
- Chabaud, D. & Ngijol, J. (2005). La contribution de la théorie des réseaux sociaux à la reconnaissance des opportunités de marché. *Revue Internationale P.M.E.*, 18(1), 29-46. MCSER Publishing, Rome-Italy, 5(4), 99-110
- Degeorge, J-M. (2017). De la diversité du processus d'accompagnement entrepreneurial vers une meilleure complémentarité. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2017/2 Vol. 16, pp. 7-15
- De Hoe, R. & Janssen, F. (2016). Le capital psychologique permet-il d'apprendre et de rebondir face à un échec entrepreneurial ? *Management International*, 20(2), 18-28.
- Desmaison, G. (2019). *Rebondir après un échec entrepreneurial : retour d'expérience des entrepreneurs accompagnés*. AAC , 4ème Colloque Interdisciplinaire sur la Défaillance d'Entreprise (CIDE 2019), Nov 2019, Lille, France; pp. 1-36

- Evou, J.P. (2020). Durée de vie et chances de survie des PME au Cameroun. *Revue économie gestion et société*, N°22 février 2020, pp. 1-23
- Fayolle, A. et Nakara, W. (2010). Création par nécessité et précarité: la face cachée de l'entrepreneuriat. *Centre D'études et de recherches appliquées à la gestion- CERAG*, Cahier de Recherche n°2010-08 E4, pp. 1-15
- Fouda Ongodo, M., MOUNGOU Mbenda, S. et Etoundi, J.H. (2016). *L'effet de l'écosystème entrepreneurial sur le développement des activités entrepreneuriales au Cameroun*. 13e Congrès International Francophone en Entrepreneuriat et PME, pp. 1-26
- Fowle, M. (2019). The Entrepreneurial Dream: Happiness, Depression and Freedom. *International Review of Entrepreneurship*, 17(3), 1-15
- Gasse, Y., Akrikpan Kokou Dokou, G. et Drapeau, M-J. (2015). Les intervenants économiques, leurs perceptions et leurs pratiques dans l'accompagnement des entrepreneurs: une étude comparative Québec/France. *Gestion 2000*, 2015/2 Vol. 32, pp.103-127
- Gomez-Breyse, M. (2016). L'entrepreneur « lifestyle ». *Revue de l'entrepreneuriat*, N° 3-4, Vol. 15, pp. 231 à 256
- Hermans, J. Vanderstraeten, J. De Jardin, M. Ramdani, D et Van Witteloostuijn, A. (2013). L'entrepreneur ambitieux : état des lieux et perspectives. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2013/1 Vol. 12, pp. 43 à 70
- Ibilla, A. & Binkkour, M. (2022). L'influence de l'accompagnement entrepreneurial en post création sur la réduction de l'échec entrepreneurial au moyen de palier aux difficultés rencontrées par l'entrepreneur : cas de Souss Massa. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics , IJAFAME*, 3(3-2), pp. 21-44
- Jacquemin, A. & Lesage, X. (2016). Comment l'entrepreneur peut-il surmonter le doute ? Apport de la théorie de l'effectuation. *Management International*, 20(2), 29-41.
- Jensen, S. (2012). Psychological Capital: Key to Understanding Entrepreneurial Stress? *Economics & Business Journal: Inquiries & Perspectives*, 4(1), 44-55
- Kato, Shoko and Wiklund, J. (2011). "Doing good to feel good - a theory of entrepreneurial action based in hedonic psychology." *Frontiers of Entrepreneurship Research*: Vol.31: Iss. 4, Article 1, pp. 123-137

- Khelil, N., Smida, A. et Zouaoui, M. (2012). Contribution à la compréhension de l'échec des nouvelles entreprises : exploration qualitative des multiples dimensions du phénomène. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2012/1 Vol. 11, pp. 39-72
- Kouraiche, N. (2019). Le rôle de l'écosystème de l'accompagnement entrepreneurial dans la promotion de l'entrepreneuriat en Algérie. *Les Cahiers du Cread*, 34(2), 44-55
- Krauss, G. (2016). L'échec dans la culture entrepreneuriale. *La Découverte* | « Regards croisés sur l'économie », 2016/2 n° 19, pp. 117-129
- Lagarde, V. (2006). Interrogation du mythe de l'entrepreneur à travers la trajectoire inégale d'un créateur persistant. *Management & Sciences Sociales*, Kedge Business School, 2006, Entreprendre, un projet de vie (Analyses et interprétations) (1), pp. 69-97.
- Lechat, T. & Torrès, O. (2016). Les risques psychosociaux du dirigeant de PME : typologie et échelle de mesure des stressseurs professionnels. *Revue Internationale P.M.E*, 29(3- 4), 135-159.
- Lerman, M.P., Munyon, T.P. & Carr, J.C. (2018). In press. Stress events theory: A theoretical framework for understanding entrepreneurial behavior. *Research in Occupational Stress and Well-Being*, pp. 1-47
- Mahadea, D. (2014). Happinomics among Factors of Production using a Principal Component Analysis Approach: A Case Study of Labour and Entrepreneurs, Subjective Happiness in KwaZulu-Natal, South Africa. *Mediterranean Journal of Social Sciences*,
- Marie-Josée, B. (2018). Le retour sur soi, condition du rebond après un échec entrepreneurial. *Entreprendre & Innover*, 4(39), 54-63
- McKeever, E., Jack, S. et Anderson, A. (2015). Embedded Entrepreneurship in the creative re-construction of place. *Journal of business venturing*, 30(1), 50-65.
- Philippart, P. 2017, L'accompagnement de l'entrepreneur en difficulté : questions autour d'un phénomène complexe, *Projectique*, 1(16), 11-29
- Sajjad, M., Irfan, M. Orangzab, Humayon, A. et Aamir Khan, R. (2019). Happiness and Globalization: A Study in Global Perspective about Entrepreneurship. *Revista De Ciencias Sociales Y Humanidades*, 4(20), 36-42
- Saoussany, A. et Asbayou, M. (2019). Le stress professionnel chez l'entrepreneur : ses facteurs et ses incidences, *Revue Internationale des Sciences de Gestion*, Numéro 2 : Janvier 2019, pp. 424-442

- Sarasvathy, S. et Germain, O. (2011). L'effectuation, une approche pragmatique et pragmatiste de l'entrepreneuriat, *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2011/3 Vol. 10 | 67 à 72
- Sherman, C. L., Randall, C. & Kauanui, S. K. (2015). Are you happy yet? Entrepreneurs, subjective well-being. *Journal of Management, Spirituality & Religion*, pp. 1-18
- Smida, A. & Khelil, N. (2010). Repenser l'échec entrepreneurial des petites entreprises émergentes : proposition d'une typologie s'appuyant sur une approche intégrative. *Revue Internationale P.M.E*, 23(2), 65-106.
- Tahir, U. (2016). Entrepreneurial Stress in SMEs. *Journal of Resources Development and Management, An International Peer-reviewed Journal*, Vol.18, 54-61
- Valéau, P. (2017). Les effets de l'engagement affectif, continu et normatif sur l'intention de rester dans le métier d'entrepreneur. *Revue de l'Entrepreneuriat*, 2017/3 Vol. 16 | 83 à 106
- Yin, R.K. (2014). *Case study research : design and methods / Applied social research methods series : 5*. Thousand Oaks, pp. 1-6.
- Yin, R.K. (1994). Discovering the future of the case study. *Method in evaluation. Research sage journals*, 15(3), 283-290.